

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABBONNEMENTS :

Un an, Saumur, . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 " — 13 "
Trois mois, — . . . 5 25 " — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Cares de Saumur (Service d'été, 10 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
5 — 37 — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

La *Nouvelle Presse libre*, de Vienne, publie, dans son numéro du 28 octobre, des rapports du gouverneur de la Dalmatie, constatant que des renforts arrivent constamment aux insurgés du côté du Montenegro et de l'Herzégovine, et signalant la nécessité d'opérer sur le territoire ottoman et notamment sur la frontière du Montenegro, afin d'empêcher le passage de ces bandes. En conséquence, le ministre des affaires étrangères s'est adressé à la Porte et lui a demandé, pour les troupes autrichiennes, l'autorisation de franchir la frontière ottomane.

D'après la *Gazette de Moscou*, le czar n'aurait quitté Livadia qu'après avoir consulté les médecins qui soignent l'impératrice. Leur réponse a été satisfaisante. L'impératrice passera encore quelque temps en Crimée, et ensuite retournera à Saint-Petersbourg. Le projet de voyage à Nice paraît être décidément abandonné. Quelques médecins ont quitté Livadia. L'un d'eux, le docteur Ergarde, a reçu de l'empereur un anneau, avec un diamant, de la valeur de 16,000 fr.

Le conseil d'Etat a discuté jeudi le projet de décret portant création d'une section d'enseignement économique et administratif à la Faculté de droit de Paris. C'est toutefois à tort que plusieurs journaux annoncent l'adoption de ce projet.

Après une séance qui s'est prolongée jusqu'à

six heures du soir, la délibération a été suspendue, pour être reprise le lendemain.

C'est M. Flandrin qui remplissait les fonctions de rapporteur.

Le projet, soutenu par M. le ministre de l'instruction publique et par M. Boulatignier, a été vivement combattu par MM. Genteur et Gaslonde.

Indépendamment des objections qu'il a développées contre l'innovation en elle-même, M. Genteur a soulevé une importante question de forme, en soutenant qu'une mesure de cette nature demanderait non pas un décret, mais un projet de loi.

Son discours, très-remarquable, assure-t-on, a produit un grand effet sur le conseil, et le dénouement de la discussion est encore incertain.

— M. Léon Gambetta, toujours souffrant, est parti pour Marseille.

M. Jules Ferry doit aussi se rendre prochainement dans le Midi.

— M. Louis Ulbach ayant publié dans la *Cloche* un portrait du duc d'Aumale, le prince exilé lui a adressé la lettre suivante :

« Orléans-Houssé, Twickenham,
Middlesex, 25 septembre 1869.

» Monsieur,

» J'ai un peu hésité à vous écrire. Vous avez fait de moi un portrait si flatteur que j'éprouve quelque embarras à vous remercier. Mais, il est un point sur lequel je peux, sans fausse modestie, vous dire que vous m'avez bien jugé. Oui, j'aime la France, je l'aime passionnément ! Et quand vous rappelez à son souvenir ceux qui l'ont servie et qui ne vivent que pour elle,

quand vous demandez que les portes de la patrie soient rouvertes à tous ses enfants, vous m'allez au cœur, et j'ai le droit de vous tendre la main en vous disant : « Merci ! »

» H. D'ORLÉANS. »

UN ARTICLE ULTRA-FANTASISTE.

Le *Figaro*, qui connaît de longue date le côté faible par où la curiosité publique se laisse toujours prendre, et sait tirer de l'événement du jour, quel qu'il soit, un parti aussi ingénieux que rémunérateur, le *Figaro* sert à ses lecteurs, dans un de ses derniers numéros, une primeur ultra-fantaisiste : « Le texte du *Journal officiel* de demain, — sans garantie du gouvernement, » — s'empresse-t-il d'ajouter, par un surcroît de précaution vraiment inutile.

Quelques extraits vont, en effet, mettre nos lecteurs à même de juger si l'on aurait pu s'y tromper.

L'article débute par une proclamation impériale, écrite d'un style qui ne laisse aucun doute sur l'authenticité du document. En voici les deux derniers paragraphes :

« Français !

» Les dernières élections ont mis en relief la faiblesse numérique des partisans des princes de la famille des Bourbons, tant de la branche aînée que de la branche cadette; elles ont établi que les partisans des doctrines utopiques ne veulent se concilier avec aucune forme gouvernementale, et qu'ils repoussent également l'ordre et la liberté. Mais, en même temps, la grande majorité du pays, toujours fidèle au programme de 1852, m'a fait con-

naître par ces votes qu'elle voulait partager avec moi le fardeau des affaires publiques et la rude tâche de combattre le désordre et l'utopie sous quelque forme qu'ils se présentent.

» J'ai donc résolu de rendre la nation française à elle-même — et je viens lui demander les pouvoirs nécessaires pour fonder un gouvernement représentatif durable, basé sur les principes de 1789 et sur le droit commun.

» La Constitution de 1852 a fait son temps; elle est aujourd'hui devenue inutile. De plébiscite en plébiscite elle a été tellement modifiée, qu'aujourd'hui elle est presque morte; je n'en veux conserver que la glorieuse mission qu'elle me confie de marcher à votre tête.

» La Constitution de 1852 est morte; elle ne sera pas remplacée.

» Napoléon I^{er} disait : « Une Constitution est l'œuvre du temps. » Le temps est venu démentir la parole du grand législateur en dévorant toutes les Constitutions.

» Avec les idées modernes il n'y a plus qu'une Constitution possible : le droit commun.

» Les décrets que le *Journal officiel* publie ce matin diront au peuple français ce que sera le gouvernement de la France.

» Mais je ne veux pas que désormais un Français puisse se dire vaincu, je ne veux pas qu'une idée soit repoussée sans étude, et j'ai décidé le rappel de tous les exilés et la création d'un ministère de l'initiative. Le premier devoir de cette administration sera de faire procéder à une vaste enquête contradictoire sur toutes les questions relatives au travail.

BREVETÉ.

45

L'ENFANT TROUVÉ,

Par ÉTIENNE ÉNAULT.

DEUXIÈME PARTIE.

LE CAPITAINE D'ÉTAT-MAJOR.

(Suite.)

La rude tâche que je me suis imposée serait peut-être entièrement accomplie à l'heure où nous sommes, si une nouvelle que j'ai apprise par hasard il y a quelques jours n'était venue me causer une joie inexprimable et me distraire, presque malgré moi, de mes lugubres préoccupations.

— Et cette nouvelle ? demanda Bénédicte, qui avait écouté ce récit avec une émotion croissante qu'il s'efforçait de contenir.

— C'était l'annonce qu'une division détachée de l'armée du Nord venait d'arriver à Nantes, et que l'héroïque garnison de Mayence, dont je n'ignorais pas que tu faisais partie, mon enfant, allait attaquer les Vendéens.

Un ardent désir de te voir, de t'embrasser, agita

mon cœur. Il y domina tout autre sentiment. Nous étions sur les traces de Dohoux, non loin de Montaigu. Soudain nous entendons dire que les Mayençais doivent s'avancer d'abord vers le lac de Grand-Lieu. Notre résolution est prise à l'instant même. Justin, sa femme et moi, nous oublions le scélérat, dont nous cherchions à nous emparer, et nous nous mettons en marche sans perdre une minute.

Depuis hier nous sommes ici. Pendant le combat, à la suite duquel les insurgés ont pris la fuite, nous étions cachés dans une grotte, au milieu des bois de Saint-Agnan. Quand le feu eut cessé, je me hasardai hors de notre refuge, et la Providence m'a conduit vers toi mon cher Bénédicte.

Ah ! Dieu est bon, puisqu'il m'a permis de te presser sur ma poitrine, de t'admirer dans ton brillant uniforme, et de te montrer tout l'orgueil que m'inspirent tes succès !

— Pauvre père Cazeaux ! soupira le capitaine en serrant dans ses mains les mains du fermier, comme vous avez été rudement éprouvé ! Mais me voici pour adoucir l'amertume de votre chagrin. Ne pouvant vous rendre la chère femme que vous avez perdue, hélas ! je tâcherai du moins que vous retrouviez en moi un fils aimant et dévoué. Dites, voulez-vous que je sois votre ami, votre consolateur ?

— Oui, oui, mon noble enfant ! Personne mieux que

toi n'est capable de soulager mon cœur, de calmer la souffrance de mes cruels souvenirs. Ta vue me rappelle ce qu'il y a eu de meilleur dans ma vie, et je pressens déjà que ton influence va me porter bonheur.

Le père Cazeaux achevait à peine de s'exprimer ainsi, lorsque deux exclamations retentirent dans la clairière. Un homme et une femme, ayant le costume des paysans du Bocage, s'élançèrent vers Bénédicte, qui les reconnut aussitôt et leur ouvrit ses bras.

— Muguette ! Coquelicot ! s'écria-t-il, heureux de recevoir leurs caresses et de les leur rendre avec effusion.

III.

Le premier épanchement apaisé, Justin et Justine éprouvèrent une sorte de honte et d'embarras. Ils balbutièrent une excuse, regrettant, disaient-ils, de s'être montrés trop familiers avec un capitaine d'état-major, avec l'aide-de-camp d'un général. Mais Bénédicte eut bientôt fait de les rassurer. Il leur déclara que, s'il avait changé de position, il n'avait pas changé de cœur. Il ajouta en souriant que l'égalité républicaine avait d'ailleurs supprimé les habitudes de déférence et les formules du respect entre tous les citoyens.

Coquelicot hocha la tête en rougissant un peu, car il n'avait pas tout-à-fait perdu l'impressionnabilité naïve qui lui avait valu son surnom.

— Bah ! dit-il, ça me gênerait de vous parler sans cérémonie. Pour être à mon aise avec vous, mon officier, je sens bien qu'il faut que je vous montre des égards.

— Comme il te plaira, mon bon camarade, répondit le capitaine avec un élan de cordialité. Ne cesse pas de m'aimer, et tout sera pour le mieux entre nous.

— Oh ! alors, soyez tranquille ! je suis encore prêt à me dévouer pour vous !

Cette réplique, qui rappelait une généreuse ambition de Coquelicot, mit un sourire sur toutes les lèvres, en dépit de la gravité des circonstances au milieu desquelles la famille Cazeaux retrouvait Bénédicte.

— Il paraît que le mariage n'a pas modifié son caractère, reprit ce dernier en s'adressant à Muguette. Il rêve toujours de se sacrifier.

— Oui ; mais, Dieu merci ! l'occasion lui a manqué jusqu'à ce jour. Sans cela, il y a longtemps que je serais veuve.

— Et remariée peut-être avec quelque brave garçon qui vaudrait cent fois mieux que moi. De sorte que tu serais plus heureuse, et c'est un service que je t'aurais rendu.

— Bien obligée ! répartit Justine. On sait ce qu'on a : on ignore ce qu'on aurait. Et d'ailleurs on ne s'épouse plus par le temps de guerre civile où nous vivons.

— Au fait, tu as raison, mignonne... N'importe !

Jusqu'à présent, sans sanction possible ni probable, les fantaisistes posaient et discutaient, au gré de leur imagination, les problèmes les plus étranges. Je veux que les novateurs discutent publiquement, régulièrement et avec la sanction d'un projet de loi à l'issue de leurs délibérations.

» La paix est le premier gage d'une politique vraiment populaire; mais il faut que la nation qui a vaincu l'Europe à Austerlitz, à Léna, à la Moskowa, à Sébastopol et à Solferino, soit inattaquée et inattaquable.

» Désormais tous les Français seront soldats, de vingt à vingt-cinq ans. Ils ne resteront sous les drapeaux que juste le temps d'apprendre à défendre la patrie en danger.

» Le ministère de la guerre prendra le titre de ministère du désarmement.

» L'assiette de l'impôt a été l'objet de justes critiques; l'assiette de l'impôt sera révisée, et le ministère des finances, à l'avenir, s'appellera ministère des finances et du dégrèvement de l'impôt.

» Enfin, un ensemble de mesures libérales et nouvelles coordonnera toutes les parties du gouvernement et de l'administration.

» L'organisation des pouvoirs publics sera plus logique, mieux appropriée au suffrage universel. Le Sénat émanant du pouvoir personnel seul, a fait son temps; le nouveau Sénat, comme le Corps-Législatif, se retrempera tous les quatre ans dans l'élection.

» Français!

» Après dix-huit ans de règne, je viens vous dire: Voulez-vous reprendre toutes vos libertés? Je les ai toutes suspendues en 1852, au moment où elles allaient succomber définitivement sous les coups de la démagogie; je les ai gardées précieusement et je viens vous les rendre.

» C'est la première fois qu'un souverain parle ainsi? Mais lorsque mes successeurs administreront paisiblement cette belle France, dont la prospérité est le but constant de mes efforts, vos petits-enfants pourront dire, sans crainte de recevoir un démenti: l'Empire c'est la Liberté.

» Au palais de Compiègne, le 24 octobre 1869.

» NAPOLÉON. »

Le *Journal officiel* de MM. de Villemeessant et Jules Richard divulgue ensuite à ses abonnés le secret d'une soi-disant crise ministérielle, dont les péripéties sont d'ailleurs plaisamment racontées:

» Comme il était facile de le prévoir, les nouvelles institutions dont l'Empereur vient de doter la France, ont fait éclater une crise ministérielle. Sa Majesté a dû songer à choisir de nouveaux instruments pour l'accomplissement de ses généreux desseins.

» L'Empereur a mandé à Compiègne:

» MM. Buffet, de Talhouët, Guyot-Montpayroux, Maurice Richard, Segris, Schneider, Ganesco, Latour du Moulin,

et leur a demandé de former un cabinet. Après une délibération qui a duré une heure, il a été reconnu que ces messieurs ne pouvaient se mettre d'accord sur aucune question.

» L'Empereur a fait appeler:

» MM. Jules Favre, Pelletan, Bancel, Garnier-Pagès, Ferry, Raspail.

» Ce dernier ayant déclaré qu'il ne pouvait entrer dans un ministère avec des jésuites, la conférence a été rompue.

» Ont été mandés ensuite:

» MM. Thiers, Duvergier de Hauranne, Montalivet, Vitet, de Rémusat, Guizot, Prévost-Paradol, Siraudin.

» Ce dernier, qui est en fuite, est activement recherché.

» Ces messieurs, en protestant de leur dévouement à l'empire, ont déclaré qu'ils ne pourraient le servir sans avoir une violente envie de le trahir. Ils se sont retirés sans daigner accepter à déjeuner.

» S'inspirant alors d'un précepte de l'école anglaise, qui consiste à absorber l'opposition en la faisant entrer dans la sphère gouvernementale, l'Empereur a mandé:

» MM. Budaille, Briosne, Vermorel, Gaillard père et fils, Vallès, Lefrançais, Flourens, Lissagaray.

» A la suite d'une scène pénible où ces messieurs s'accusaient réciproquement d'être vendus au pouvoir et de trahir le peuple, la conférence a été dissoute.

La suite n'est pas moins comique et, disons-le, pleine de naturel:

» Découragé et animé d'une pensée de conciliation, l'Empereur a songé alors à demander à l'exil les conseillers qu'il ne trouvait pas dans le pays.

» Sa Majesté, en réponse à ses propositions, a reçu hier des télégrammes qui énonçaient

des prétentions inconciliables avec les constitutions de l'Empire.

1^{er} télégramme.

» Abdication de Napoléon III. Régence de Victor Hugo qui élèvera le Prince Impérial en bon républicain. Reprise de mon répertoire. Droits d'auteur à 20 0/0. Billets doublés. VICTOR HUGO. »

2^e télégramme.

« Le premier acte de mon ministère sera de mettre l'Empereur en accusation. — S'il est acquitté, ce sera pour lui un nouveau sacre populaire. BARDÈS. »

3^e télégramme.

» Il faudrait d'abord que la liste civile me remboursât les 50,000 fr. que j'ai promis à celui qui me délivrerait du tyran. — On jouera mon répertoire. FÉLIX PYAT. »

4^e télégramme.

» As-tu fini tes manières? HENRY ROCHEFORT. »

Le numéro entier de ce *journal officiel* est ainsi monté à un diapason de gaieté que n'atteindra jamais la feuille de M. Wittersheim: les nouvelles diverses sont particulièrement réjouissantes.

Il en est de rédigées en ces termes:

« Si nous sommes bien renseignés, M. Emile Labédolère serait nommé à la sous-préfecture de Cognac.

» Il quitte définitivement la place de rédacteur en chef du *National*; il est remplacé par M. Louis Veillot. »

« CONVERSION ÉTRANGE. — Une nouvelle imprimerie a servi ce matin de texte à toutes les conversations.

» M. Louis Jourdain aurait disparu subitement des bureaux de rédaction du *Siècle* et serait entré dans les ordres. »

« TRANSFORMATION DE L'OPÉRA. — Le remarquable bâtiment construit par M. Garnier sur la place de l'Opéra va changer de destination. La confiserie, la pâtisserie, la gourmandise et la bijouterie française étant partie principale des gloires parisiennes, il y sera établi le temple du goût parisien sous la haute direction de M. Siraudin, assisté d'un conseil d'administration composé de MM. Reinhart, Boissier, Bignon, Mellerie, Bapst et Brébant. — Des ventes journalières s'y feront sous la présidence de ce comité. Un dixième des bénéfices sera réservé aux confiseurs et bijoutiers infirmes.

» L'Opéra définitif sera bâti aux Champs-Élysées à la place du bâtiment de l'Exposition. »

Il n'est pas jusqu'au bulletin des théâtres qui n'ait, lui aussi, son cachet spécial: tous les spectacles se composent de pièces empruntées au répertoire de MM. Hugo, Vacquerie, Meu-

rice et Rochefort, et se terminent uniformément par une cantate de M. F.-V. Raspail.

En somme, la plaisanterie imaginée par M. de Villemeessant est bonne, un peu épicée peut-être, un peu irrévérencieuse, nous n'en disconvenons pas; mais nous sommes devenus tellement sombres depuis quelque temps qu'il ne convient pas de se montrer trop difficiles sur les moyens employés pour nous dérider.

(*Journal de Maine-et-Loire.*)

Pour les articles non signés: P. GODER.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons eu samedi un froid exceptionnel pour le mois d'octobre, le thermomètre est descendu à 2 degrés au-dessous de zéro, et toute la journée il a neigé abondamment.

La neige, du reste, semble avoir fait son apparition sur toute la France; de Nantes à Paris, Bordeaux, Marseille, elle a tombé à gros flocons.

Voici un article consacré par le *Journal officiel* à la mémoire de M^r Angebault, évêque d'Angers:

« M^r Guillaume-Laurent-Louis Angebault, évêque d'Angers, récemment enlevé à l'affectueuse vénération de son diocèse, était né à Rennes, le 17 juin 1790, d'une famille de magistrats. Son père le destinait au barreau; mais une vocation irrésistible l'entraîna vers l'état ecclésiastique. Après avoir achevé ses études au séminaire de Nantes, il reçut la prêtrise le 23 septembre 1815.

» L'abbé Angebault fut successivement vicaire de Saint-Donatien, secrétaire de l'évêché de Nantes, chanoine et vicaire-général. Il déploya dans ces postes divers un zèle infatigable, une inépuisable charité, et révéla une rare entente des affaires. Pendant près de vingt années, ses soins se partagèrent entre la prédication, l'instruction élémentaire et la création des écoles. Ses travaux, sa piété, ses aptitudes, le désignaient depuis longtemps comme un prêtre capable de remplir les plus hautes fonctions, lorsque le gouvernement jeta les yeux sur lui pour le charger de diriger le diocèse d'Angers à la mort de M^r Paysant.

» Le pieux et modeste vicaire-général crut d'abord, dans son humilité, devoir refuser les honneurs de l'épiscopat; mais les conseils de ses amis, les instances de ses supérieurs parvinrent à surmonter des hésitations et des défiances si peu justifiées, et, le 10 août 1842, il prit possession de son siège. Chacune des vingt-sept années qu'il a passées dans ce diocèse vit naître et grandir des œuvres importantes.

» M^r Angebault s'est occupé, avec une constante sollicitude, de l'instruction de la jeunesse; il a multiplié les établissements d'é-

reprit Justin en s'animant, c'est si beau de se dévouer!

Tandis qu'on échangeait ces paroles, le capitaine remarquait que les vêtements de Muguet et de Coquelicot n'étaient pas en meilleur état que ceux de l'ancien fermier de la Bénardière. Ces vêtements étaient misérables, quoique l'aiguille eût souvent essayé d'en dissimuler les lambeaux. Ils portaient visiblement l'empreinte des intempéries de l'air et des ronces du chemin. Ils révélaient toute une existence de hasards, de périls et de privations. Ils semblaient présager un inévitable surcroît d'infortune et de douleur à ces trois pauvres êtres errants, isolés, sans appui, dans un pays menacé de destruction, entre deux armées qui allaient se combattre avec acharnement jusqu'à ce que l'une eût anéanti l'autre. Il y avait là certes pour l'âme de Bénédicte un grave sujet d'inquiétude et de tourment. Aussi le sourire qu'avait amené sur ses lèvres l'exaltation enfantine de Justin s'évanouit-il tout-à-coup. Il devint soucieux, réfléchit un instant, puis il demanda au père Cazeaux ce qu'il comptait faire désormais.

— Achever ma vengeance! répondit l'ancien fermier, dont le visage s'assombrit. Poursuivre à outrance les deux scélérats qui vivent encore, et les tuer!

— Et si je vous priais de renoncer, — quant à présent du moins, — à l'accomplissement de vos justes représailles, y consentiriez-vous?

— Demande-moi tout, excepté cela, mon fils. Je ne mourrai satisfait qu'après avoir mis à mort Roch Duhoux et son dernier complice, Jean Girard.

— Vous ne laisserez donc rien à faire à la justice de Dieu? reprit Bénédicte d'un ton solennel. C'est pourtant la plus inévitable et la plus terrible. Elle seule sait bien choisir l'heure à laquelle il convient de frapper... Je ne connais pas Jean Girard, poursuivit le capitaine, mais je sais mieux que personne ce qu'est Roch Duhoux. Il n'existe pas une nature plus dépravée, un plus exécrable criminel. S'il vous a échappé jusqu'à ce jour, quand presque tous ceux qu'il dirigeait sont tombés sous vos coups, c'est qu'un châtement exemplaire, bien plus effrayant, sans doute, que le simple effet de votre vengeance, lui est réservé dans l'avenir. Croyez-moi, abandonnez le soin de punir un pareil coupable à celui qui juge infailliblement, et qui tôt ou tard sait exécuter la mystérieuse sentence avec rigueur. D'ailleurs ce Duhoux est sur ses gardes. Vous l'avez vous-même prévenu, en attachant votre nom sur des poitrines sanglantes, que votre colère le menaçait. Il se défie, soyez-en convaincu; et, comme il est aussi rusé que méchant, il pourrait bien vous prendre dans votre propre piège. Alors il serait sans pitié, et j'aurais, hélas! de nouvelles victimes à pleurer. J'insiste donc, père Cazeaux, et je vous supplie encore de rompre dès aujourd'hui avec une existence vagabonde, incertaine, plus

que jamais exposée, et qui vous a déjà réduit, ainsi que vos enfants, à l'état de détresse où je vous vois.

Mathurin Cazeaux écoutait, le front penché, le regard indécis. Il était évident que le langage de Bénédicte l'impressionnait, sans changer toutefois sa résolution.

— J'ai fait un serment, répondit-il après un silence, et je dois le tenir. Dès que j'aurai entièrement accompli mon devoir, cher enfant, tu pourras me dicter ma conduite, et je serai heureux de l'obéir.

— Prenez garde! Le jour où vous vous croirez libre de suivre mon avis respectueux, mon conseil filial, est peut-être bien éloigné. Que dis-je! N'est-il pas à craindre que ce jour ne se lève jamais ni pour vous ni pour moi? Réfléchissez aux circonstances rigoureuses au milieu desquelles nous nous sommes placés. Non-seulement il est possible que je sois tué dans la lutte implacable qui commence, mais encore votre perte est imminente, en raison de l'isolement où vous serez entre deux ennemis auxquels vous paraîtrez suspect. Si vous tombez entre les mains des Vendéens, on vous fusillera. Si vous êtes pris par les républicains, à moins que je ne me trouve là juste à point pour vous sauver, on ne vous épargnera pas davantage. Les partis sont exclusifs: n'être pas avec eux, c'est être contre eux, et conséquemment c'est courir contre une double chance de ruine et de mort. Alternative funeste, à laquelle je vous conjure encore de vous soustraire, soit en abandonnant

le pays, soit en vous décidant à suivre la fortune des Bleus dans la nouvelle campagne qui s'ouvre, et qui, je l'espère, se terminera bientôt par l'entière défaite de l'insurrection. En restant parmi nous, vous ne ferez point à votre serment, car vous conserverez l'espoir de retrouver Roch Duhoux ainsi que son complice, et de vous venger.

— Mais alors, demanda vivement Justin, vous feriez recevoir le père Cazeaux dans les rangs de l'armée républicaine?

— Sans difficulté.

— Eh bien!... et nous?

— Muguet et toi?

— Oui, parbleu! N'y aurait-il pas moyen de m'enrôler dans quelques bataillon... et ma femme aussi?

— Ah çà! s'écria Muguet d'un air gentiment ébahi, il y a donc un régiment de mon sexe parmi les Mayençais?

— Assurément non, chère enfant, répondit Bénédicte. Mais il y a des infirmières, nobles âmes pleines de charité, qui sont parfois sur le champ de bataille aussi braves que le soldat.

— A merveille! et, puisque mon mari le désire, je consens à devenir une de ces infirmières-là.

— Muguet! chère Muguet! exclama Justin avec enthousiasme, je reconnais que tu es digne de Coquelicot! Ainsi, c'est convenu: nous allons nous dévouer

ducation ; il s'est appliqué surtout à développer les communautés religieuses de femmes destinées à élever de jeunes filles. Il visitait souvent ces maisons, dont il dirigeait lui-même l'enseignement, et il avait établi, comme règle invariable, que les institutrices ne seraient envoyées dans les écoles qu'après avoir reçu un brevet délivré à la suite d'examen sérieux.

» Cette mesure fut adoptée dans plusieurs diocèses, et les résultats qu'elle a amenés furent, en 1867, à la tribune du Corps-Législatif, la haute approbation du ministre des cultes.

» Administrateur habile, M^r Angebault s'appliqua à faire prospérer les fabriques des paroisses de son diocèse, et se montra en toute occasion le défenseur persévérant et convaincu de leurs intérêts. Entre ses mains, la Caisse des retraites ecclésiastiques prit un développement considérable. Il s'occupait, avec non moins de zèle, des édifices du culte. Grâce à ses efforts, près de deux cents églises furent réparées ou construites. Pour subvenir à ces dépenses, il avait, de ses deniers personnels, ajouté quatre cents mille francs aux secours généreusement accordés par le gouvernement et aux offrandes des fidèles.

» D'un caractère indépendant et ferme, M^r Angebault ne se départit jamais d'une grande douceur et d'une extrême bienveillance. Le vénérable prêtre supportait avec courage les travaux incessants de sa charge, lorsque, le 2 octobre, la mort est venu le frapper. Ses funérailles ont été célébrées dans la cathédrale de Saint-Maurice, avec le concours empressé du clergé, des fidèles et des autorités de la ville d'Angers.

PROBABILITÉS DU TEMPS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE.

Le mois de novembre sera assez agité, mais les courants se maintiendront sur la zone supérieure (Norvège) et sur la zone inférieure (Maroc). A part les périodes critiques (du 1^{er} au 4), du 7 au 9, du 11 au 15 et du 26 au 30, le temps sera en France relativement assez beau, principalement dans le Centre et le Midi. Variations brusques de température, surtout pendant la nuit (2^e et 3^e dizaine); gelées blanches, ciel fréquemment couvert ou brumeux dans la matinée, éclaircie l'après-midi, chaleurs assez vives, été de la Saint-Martin. Grains épars vers le 2, (5), 8, (11), 15, 18, (21), 26, 30.

Temps favorable aux travaux agricoles et aux végétaux, à part les gelées blanches. En somme, le mois de novembre sera assez satisfaisant et ressemblera au mois d'octobre. Je recommande aux cultivateurs du Nord de terminer les semailles et autres travaux des champs avant le mois de décembre, car le temps sera alors plus accidenté, humide, froid et généralement mauvais.

Des bourrasques aborderont les côtes de l'Europe : du 1^{er} au 4, Norvège, Finlande (Manche).

Italie (golfe de Lion); du 6 au 9, mer du Nord, Baltique, Manche, Océan, Lion, Italie; du 11 au 15, mêmes régions, et du 27 au 30, Norvège, Bohème, Italie, Espagne, Pas-de-Calais. La deuxième et la troisième période sont principalement à redouter. Avis aux gens de mer!

Les données placées entre parenthèses sont douteuses.

Périgueux, 22 octobre 1869,

NICK (L. d'A...)

Pour chronique locale : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le Journal officiel a publié six décrets impériaux, datés du palais des Tuileries, le 27 octobre 1869, et aux termes desquels sont convoqués, pour les 21 et 22 novembre :

1^o Les électeurs de la 1^{re} circonscription du département de la Seine, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Gambetta, qui a opté pour la 1^{re} circonscription du département des Bouches-du-Rhône.

2^o Les électeurs de la 3^e circonscription du département de la Seine, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Bancel, qui a opté pour la 2^e circonscription du département du Rhône.

3^o Les électeurs de la 4^e circonscription du département de la Seine, à l'effet de nommer un député, en remplacement de M. Ernest Picard, qui a opté pour la 1^{re} circonscription du département de l'Hérault.

4^o Les électeurs de la 8^e circonscription du département de la Seine, à l'effet de nommer un député, en remplacement de M. Jules Simon, qui a opté pour la 2^e circonscription du département de la Gironde.

5^o Les électeurs de la deuxième circonscription du département de la Vendée, à l'effet d'élire un député, en raison du décret impérial du 17 juillet qui a nommé ministre de l'agriculture et du commerce M. Alfred Le Roux, député de cette circonscription.

6^o Les électeurs de la troisième circonscription du département de la Vienne, à l'effet d'élire un député, en raison du décret impérial du 17 juillet qui a nommé ministre de l'instruction publique M. Bourbeau, député de cette circonscription.

Dans chacune de ces circonscriptions, les maires des communes où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, il y aurait lieu d'apporter des modifications à la liste électorale arrêtée le 31 mars dernier, publieront, cinq jours avant l'ouverture du scrutin, un tableau contenant lesdites modifications.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Santé à tous par la douce *Revalescière du Barry*, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation,

tous deux pour la patrie et l'humanité... Capitaine, reprit-il, vous pouvez disposer de Coquelicot et de Muguette.

— Et vous, père Cazeaux, qu'avez-vous résolu? demanda Bénédicte.

L'ancien fermier était silencieux et réfléchi. Il releva la tête, et sembla prendre une soudaine détermination.

— Soit! répondit-il d'un ton ferme, qu'on fasse de moi un soldat républicain. Ceux que j'espère frapper font partie de l'armée vendéenne. Je sais qu'ils sont parmi les insurgés que commande Charette, qui doit être en ce moment à Montaigu ou aux Herbiers.

— Suivez-moi donc tous trois, et hâtons-nous, car l'avant-garde ne peut tarder à se remettre en marche.

Bénédicte saisit la bride de son cheval, le père Cazeaux ramassa sa carabine. Justin et Justine se prirent gaiement le bras, et l'on abandonna le taillis. Mais une minute après le capitaine y rentrait seul. Il se dirigeait vers le tertre, le regardait de nouveau avec mélancolie, redressait un peu la croix de fer trop enfoncée dans le sol, arrachait quelques ronces qui commençaient à envahir la tombe, et disait avec une gravité pleine d'émotion :

— Adieu, ombre lugubre que j'entrevois ici! Une seule personne en ce monde a le droit de se montrer miséricordieuse envers toi. Puisse-t-elle un jour être

clément et murmurer, en évoquant le douloureux souvenir : je pardonne et j'oublie!

Il rejoignit ceux qui l'attendaient. On se dirigea vers le quartier de l'état-major, où Bénédicte comptait trouver le général Kléber. Chemin faisant, il fallut traverser une partie du bivouac des Mayençais, lesquels s'étonnèrent de voir l'aide-de-camp du général en si misérable compagnie. Plus d'un rire moqueur, à demi-contraint par la présence du capitaine, dont l'air sérieux et imposant n'était guère de nature à encourager les railleurs, se fit entendre durant le trajet. Le père Cazeaux et ses enfants n'y donnèrent aucune attention, du moins en apparence. Bénédicte s'informait d'ailleurs auprès d'eux de ce qu'était devenu son vieil ami, M. Mathieu; il leur demandait, en outre, des nouvelles de la famille de Flavigny, et, occupés à lui répondre, ils ne distinguaient que vaguement l'insolence ironique des rumeurs excitées par l'aspect de leur costume en lambeaux.

— Le solitaire de la Gorge-aux-Loups, disait l'ancien fermier, a été chassé de son ermitage : on a brûlé sa cabane : lui-même a failli être victime de sa réputation de sorcier et des sentiments républicains qu'il ne craint pas d'exprimer tout haut. Mais, comme il a souvent rendu des services, il s'est toujours trouvé quelqu'un pour le protéger, et on l'a épargné jusqu'à ce jour. C'est d'ailleurs un homme vraiment bon et charitable, qui

diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxions et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessies, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. — En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalescière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Billaugerie, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (444)

LA FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

D'ASSURANCES A PRIMES FIXES CONTRE L'INCENDIE ET CONTRE LE CHOMAGE RESULTANT DE L'INCENDIE.

Capital social : 3 MILLIONS.

Emission de 3,000 Actions de 1,000 francs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Beschereille aîné, auteur du *Dictionnaire national*. — Comte de Saint-Génis, rentier, chevalier de la Légion-d'Honneur. — De Font-Reaux, propriétaire et rentier. — L. Thomasset, banquier. — P. Bourdiol, banquier. — Comte de Bussy, propriétaire et rentier. — D^r Le Guillou, chevalier de la Légion-d'Honneur.

DIRECTEUR : M. MARLIER.

DIRECTEUR-ADJOINT : M. DUVAL.

Les Compagnies d'assurances n'ont eu pour but jusqu'à ce jour que de réparer les pertes occasionnées par les sinistres de tout genre, sans prévenir les résultats fâcheux du CHOMAGE.

Par exemple : si un immeuble est incendié, les Compagnies d'assurances en remboursent le prix; mais l'immeuble reste improductif pendant toute la durée de la reconstruction.

La nouvelle Compagnie, *La Française*, a surtout pour objet l'assurance contre ce chômage, ou tout autre atteignant dans leurs ressources de chaque jour, le propriétaire, l'industriel, l'employé, l'ouvrier; car elle garantit aux uns le revenu de leurs immeubles, aux autres le produit de leur travail.

La nécessité incontestable de cette nouvelle Compagnie d'assurances est le gage de son succès. La clientèle des Compagnies d'assurances contre l'incendie, représentant une valeur de 30 milliards, est d'avance acquise, en partie, à l'assurance contre le chômage. Les dividendes distribués annuellement par les autres compagnies donneront une idée

merite qu'on le vèner. Depuis quelques années, il s'est livré entièrement à l'étude de la médecine, et il est devenu très-habile dans l'art de guérir. On prétend même qu'il n'y a pas un meilleur chirurgien. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'y a pas une meilleure âme. On le rencontre souvent sur les champs de bataille, soignant les blessés indistinctement, Blancs et Bleus, vainqueurs et vaincus. Il a coutume de dire qu'avant d'être l'homme d'un parti il est le missionnaire de l'humanité. Il se prodigue à ceux qui souffrent, d'autant plus, ajoute-t-il, qu'ils sont tous les enfants de la même patrie. Il est à craindre cependant que cette généreuse conduite ne suffise pas à le préserver de l'injustice des hommes, et que ses services ne soient payés tôt ou tard par un acte d'ingratitude et de cruauté.

— Oui, oui, cela est à craindre, dit le capitaine. Désormais l'impartialité même du médecin inspirera de graves préventions. Si je rencontre M. Mathieu, je m'efforcerai de le rallier à nous.

— Et vous n'aurez pas de peine à le décider, répartit Muguette. Il est si fier de son élève, et il aurait tant de bonheur à vous revoir!

— Cher maître! Sa joie aura un écho bien retentissant au fond de mon cœur!

(La suite au prochain numéro.)

des bénéfices que la nouvelle Compagnie devra réaliser.

	versé	revenu
<i>La Générale</i> . . .	fr. tout	5,060 f. soit 101 0/0
<i>La Nationale</i> . . .	1,000	650 » 65 »
<i>Le Soleil</i>	1,000	845 » 84 »
<i>Le Phénix</i>	tout	325 » 52 1/2 »
<i>La France</i>	1,000	275 » 27 1/2 »
<i>La Providence</i> . .	500	225 » 45 »
<i>L'Urbaine</i>	1,000	225 » 22 1/2 »
<i>L'Aigle</i>	1,000	300 » 30 »

La souscription sera ouverte les 3, 4 et 5 novembre

AU CRÉDIT FINANCIER

21, RUE DE LA BANQUE, PARIS

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

ON VERSE :

En souscrivant . . . 100 fr. par action.
A la répartition . . . 150 » »

Aucun autre appel de fonds ne pourra avoir lieu que par décision du Conseil d'administration réunissant les trois quarts au moins des voix.

Les actions jouiront d'un intérêt de 5 0/0 payable en janvier et juillet, et d'un dividende annuel payable en janvier.

On souscrit dès à présent au siège du Crédit financier, 21, rue de la Banque, et par lettres chargées adressées au directeur du Crédit financier.

RÉDUCTION PROPORTIONNELLE RÉSERVÉE

Envoi des Statuts contre demande.

BULLETIN FINANCIER (29 octobre).

L'initiative de la hausse prise par la province se continuait hier. Malgré la baisse d'aujourd'hui, de 71.85 à 71.67 1/2, nous serions bien surpris que la reprise ne continuât pas, et que le cours de 72 ne fût promptement dépassé. Presque tout l'effort du marché se porte sur la Rente.

D'affaires nouvelles, rien que les Comptoirs généraux de la Boucherie dont nous avons déjà parlé. La souscription à peine ouverte marche à merveille, à ce qu'on nous assure. Nous n'en sommes point étonné. L'idée est excellente, et mérite qu'on fasse tout ce qu'il faut pour en assurer le succès.

Le genre même des opérations de la société nouvelle exclut toute espèce d'atée et permet de calculer les bénéfices d'avance et à coup sûr. Un intérêt de 6 0/0, c'est déjà raisonnable; il faut ajouter l'amortissement en quarante-quatre années, la constitution d'un fonds de réserve et la répartition d'un dividende considérable. Rien d'exagéré, nous le répétons, dans ces calculs qui donnent un minimum de huit millions de francs. On peut donc considérer cette affaire comme une des plus sûres qui se puissent faire. L'agriculture, le public consommateur et les capitalistes doivent y trouver leur compte, et nous applaudissons sincèrement à de tels efforts.

Les titres du Honduras restent en banque à 215; et ceux du *Crédit rural* à 525. — J.-F. Fort.

Marché de Saumur du 30 octobre.

Froment (l'h.) 77 k. 18 99	Graine trèfle 50	—
2 ^e qualité . . . 74	18 25	— luzerne 50
Seigle 75	14	— Foin (charr.) 780
Orge 65	14	— Luzerne — 780
Avoine 50	10 25	Paille — 780
Fèves 75	14	— Amandes . . 50
Pois blancs . . 80	35	— cassées 50
— fougues . . . 80	40	— Cire jaune . 50
Graine de lin . 70	26	— Chayre tillé
Colza 65	29	— (52 k. 500) 48 à 52
Chenevis . . . 50	16 50	Chanvre broyé
Huile de noix 50 k. 55	1 ^{re} q., brun . . . 43 à 46	
— chenevis 50	40	2 ^e — demi-coul. 47 à 49
— de lin . . . 50	44	3 ^e — blanc . . . 50 à 52

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1868 . . .	1 ^{re} qualité	» à »
Id.	2 ^e id.	» à »
Ordin., envir. de Saumur 1868, 1 ^{re} id.	70 à 75	
Id.	1869, 1 ^{re} id.	60 à 70
Saint-Léger et environs 1860, 1 ^{re} id.	55 à 65	
Id.	2 ^e id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1868, 1 ^{re} id.	48 à 55	
Id.	2 ^e id.	» à »
La Vienne, 1869.		35 à 45

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs 1868.		90 à 100
Champigny, 1868.	1 ^{re} qualité	150 à 200
Id.	2 ^e id.	» à »
Varrains, 1868.		» à »
Varrains, 1868		90 à 105
Bourgueil, 1868	1 ^{re} qualité	120 à 140
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigny 1868.		95 à 105
Chinon, 1868.	1 ^{re} id.	80 à 100
Id.	2 ^e id.	» à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

Retrait de cautionnement.

M. GIFFARD, ancien notaire à la Genaudière, commune de Saint-Georges-le-Tourel, actuellement notaire à Rablay, étant dans l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration, conformément à la loi. (357)

Etude de M. SANZAY, notaire à Brézé, successeur de M. DABURON.

A VENDRE

A L'AMIABLE, UNE

BELLE MAISON,

Sise au bourg de la commune de Saint-Cyr, sur le bord de la route de Saumur à la Motte-Bourbon et à Loudun par Saint-Léger.

Cette maison comprend : belle maison de maître en parfait état, servitudes, vastes caves et cour, jardin d'une contenance d'environ onze ares et clos de vigne d'une contenance d'environ un hectare.

Cette maison serait très-propre au commerce des vins et à l'industrie des vins champanisés.

On pourrait vendre séparément la maison, ou la maison avec une portion de l'enclos.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. BOUTET, expert à St-Cyr-en-Bourg, ou audit M. SANZAY, notaire. (449)

Etude de M. GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE

A L'ADJUDICATION,

Le dimanche 14 novembre 1869, à midi,

A la Madeleine, commune de Cizay,

DES COUPES DE BOIS

Sises commune de Cizay,

Comprenant :

1° Huit hectares 37 ares, dans les Garennes.

2° Treize hectares 57 ares, dans la Forêt et les Carries.

3° Cinq hectares 63 ares, au bois de la Perche.

4° Et 20 pieds de peupliers suisses, sis à Montreuil-Bellay.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. GALBRUN, notaire, chargé de la vente. (450)

A VENDRE

Du 1^{er} au 30 novembre 1869,

LES QUATRE COUPES

DE BOIS-TAILLIS

(Essence de chêne)

Appelées bois des Puées,

Situées à Feline, commune de St-Hilaire-St-Florent.

S'adresser à M. DELBUT, place des Récollets, 2, ou sur les lieux, le dimanche, de midi à trois heures.

A VENDRE

OU A LOUER

L'HOTEL DU CHEVAL BLANC,

Situé au Pont-Foucharde,

S'adresser à M. BESNARD, propriétaire, qui l'exploite. (391)

A CEDER

POUR CAUSE DE SANTÉ,

UNE BONNE AUBERGE

bien achalandée.

S'adresser à M. GUIBERT, rue Cendrière. (401)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE PORTION DE MAISON avec écurie, rue Haute-Saint-Pierre, joignant la maison de Fos.

S'adresser à M. GIRARD père.

AVIS

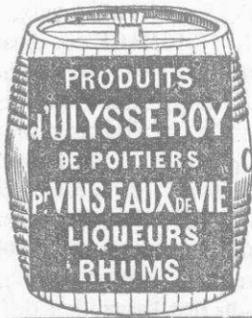
Les personnes qui se prétendent créancières de M. Gaudais aîné, de Saumur, sont priées de remettre de suite leur compte, soit à M. Gaudais, Félix, son frère, soit à M. DUPUY, notaire à Montsoreau. (451)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. LE ROCH, photographe de l'Ecole impériale de cavalerie, a transféré son atelier rue d'Orléans, n° 50. (442)

NOUVEAUTÉS.

On demande de suite un apprenti et un jeune homme au pair. S'adresser au bureau du journal.



Quai de Limoges, 157, à Saumur.

RIELLANT, Dentiste,

Potage breveté ROY & BERGER de Poitiers.

PLUS DE HERNIES
Guérison Radicale

Plus de Bandages ni Pessaires Méthode de P^{re} Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.) Ecrire franco à M. Mignol-Simon, Bandagiste-Herniaire, aux Herbiers (Vendée), genre et succès, seul et unique élève de P^{re} Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbiers (Vendée).

AVIS AUX DAMES

TRAVAIL AGRÉABLE ET LUCRATIF

On demande des dames désirant occuper leurs loisirs à faire de la tapisserie au canevas.

Travail bien payé.

S'adresser à M^{me} BONNIN, rue de Rouen, près du bureau de tabac, en face de la gare, à Saumur. (431)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

PAR AN 25 FRANCS
JOURNAL DE L'AGRICULTURE
DE LA FERME ET DES MAISONS DE CAMPAGNE
DE L'HORTICULTURE
FONDÉ ET DIRIGÉ PAR J.-A. BARBAL
CONSUL DE DIRECTEUR SCIENTIFIQUE, POLICIER ET AGRICOLE : MM. J.-A. BARBAL, BELLA, CASANOVA, GAREAU, DE GASPARI, DE KENEDY, LÉONCE DE LAVERGNE.
Le Journal de l'Agriculture, le plus complet et relativement le moins cher des journaux agricoles, paraît le 5 et le 20 de chaque mois en une livraison de 160 pages avec de nombreuses figures noires et planches colorées.
LE MÊME JOURNAL, pris avec le bulletin hebdomadaire : 1 an, 30 fr. 16 mois, 16 fr. 3 mois, 5 fr. — Adresser lettres et mandats à M. A. SAGNIER, gérant, rue de Fleurs, 9, Paris.

FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES.

J.-C. BIGNON,

Rue Saint-Jean, ancien Café Véron, à Saumur.

On trouve dans cette maison tout ce qui sert à coller les vins, à les soutirer, à les mettre en bouteilles, etc. (443)

MAGASIN DE CHAUSSURES.

ROSSIGNOL AÎNÉ,

Rue de la Tonnelle, 16, à Saumur,

Préviens sa clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de chaussures pour la saison d'hiver pour hommes, dames et enfants.

Galoches en tous genres.

M. Rossignol aîné, qui n'a jamais cessé son travail, confectionne toujours sur mesure avec des soins tout particuliers. (429)

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE D'ANGERS.

REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an. 5 fr. | Six mois. 2 fr. 75 c.

On reçoit les timbres-poste en paiement.

On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

L'UNION DES ACTIONNAIRES

Le prix des abonnements pris pour un an au JOURNAL FINANCIER L'UNION DES ACTIONNAIRES (18, Chaussée-d'Antin, transféré actuellement, 10, place Vendôme), paraissant DEUX FOIS PAR SEMAINE, les mardi et vendredi, est réduit à 5 FRANCS, sans distinction, pour Paris et les Départements. (452)

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,

Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu,

Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire ; GRASSET, libraire ; JAVAUD, libraire.

Prime offerte gratis aux abonnés,

UNE TRÈS-BELLE AQUARELLE DE DELACROIX.

Adresser 1 franc en plus pour recevoir en France la prime FRANCO par la poste.

NEUVIÈME ANNÉE

Prix d'abonnement :

PARIS et DÉPARTEMENTS :

UN AN : 10 F.

LE MIROIR PARISIEN

JOURNAL des DAMES et des DEMOISELLES.

NEUVIÈME ANNÉE

Prix d'abonnement :

BELGIQUE, ITALIE, SUISSE

UN AN : 12 F.

Ce journal, le meilleur marché et le plus complet de tous les journaux de modes, imprimé sur beau papier glacé et satiné grand format, donne comme annexe cinquante objets différents, savoir : modes colorées, confections, planches de tapisserie, broderie, crochet, filet, patrons découpés de grandeur naturelle, cols et manchettes sur étoffe, musique, petits travaux de dames; choix de littérature, poésie, beaux-arts, économie domestique; rédaction variée et morale signée Lamartine, J. Sandeau, J. Janin, Bouyer, Th. Midy, Marquise de Luciani, Sténio, Delasalle; tout ce qui intéresse, instruit et charme ses lectrices, ce qui plaît surtout aux mères de famille. — Les abonnements se font pour un an, du 1^{er} octobre, du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril ou du 1^{er} juillet, année courante, payables en un mandat de poste à l'ordre du directeur, boulevard Saint-Michel, n° 13, à Paris, et chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DE 30 OCTOBRE.			BOURSE DU OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	71 55	"	"	71 60	"	"
4 1/2 pour cent 1852.	101 25	"	25	101	"	50
Obligations du Trésor.	487 50	"	"	480	"	7 50
Banque de France.	2760	"	20	2775	"	10
Crédit Foncier (estamp.).	1560	"	12 50	1680	"	2 50
Crédit Foncier colonial.	"	"	"	"	"	"
Crédit Agricole.	620	"	2 50	620	"	"
Crédit industriel.	655	"	"	662 50	"	2 50
Crédit Mobilier (estamp.).	201 25	"	3 75	207 50	"	2 50
Comptoir d'esc. de Paris.	681 25	"	1 25	675	"	2 50
Orléans (estampillé).	935	"	"	935 25	"	3 75
Orléans, nouveau.	"	"	"	"	"	"
Nord (actions anciennes).	1092 50	"	2 50	1092 50	"	"
Est.	600	"	1 25	600	"	"
Paris-Lyon-Méditerranée.	991 25	"	2 50	990	"	"
Lyon nouveau.	"	"	"	"	"	"
Midi.	620	"	5	615	"	"
Ouest.	583 75	"	2 50	583 75	"	1 25
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1575	"	"	1570	"	2 50
Canal de Suez.	420	"	15	428 75	"	1 25
Transatlantiques.	242 50	"	7 50	245	"	5
Emprunt italien 5 0/0.	53 75	"	"	53 65	"	20
Autrichiens.	763 75	"	3 75	756 25	"	1 25
Sud-Autrich.-Lombarda.	526 25	"	1 25	525	"	3 75
Victor-Emmanuel.	52	"	"	52	"	"
Romains.	"	"	"	"	"	"
Crédit Mobilier Espagnol.	363 75	"	21 25	360	"	2 50
Saragosse.	"	"	"	"	"	"
Séville-Xérès-Séville.	"	"	"	"	"	"
Nord-Espagne.	"	"	"	"	"	"
Compagnie immobilière.	90	"	1 50	93 75	"	1 25

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	339	"	"	338	"	"
Orléans.	340	"	"	338	"	"
Paris-Lyon-Méditerranée.	331 25	"	"	330 50	"	"
Ouest.	331	"	"	329 75	"	"
Midi.	329 50	"	"	326 25	"	"
Est.	336	"	"	334	"	"

Saumur. P. GODET, imprimeur

Certifié par l'imprimeur soussigné.